

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Vaujany, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yves GENEVOIS, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 11
 présents 8
 votants 9

Présents : Yves GENEVOIS, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Jacques JOUANS, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Mariane MICHEL, Bruno AVEQUE, et Nadine VERNEY

Pouvoir : Mariane MICHEL à Yves GENEVOIS

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Objet : Aménagement de la Place de la Fare : Attribution des marchés de travaux

Par délibération du 10 mars 2023, la Commune a décidé de lancer une consultation pour les marchés de travaux pour l'Aménagement de la Place de la Fare.

Une première consultation a été lancée pour le lot n°1 « Renforcement structurel – Fondations spéciales » correspondant aux interventions de renforcement du parking situé sous la place de la Fare et à la préparation du support pour la création du belvédère.

Par délibération du 24 mars 2023, le conseil a attribué ce marché à la société TDMI pour un montant de 248 963 € HT.

Une seconde consultation a été lancée pour les lots n°2 à 11 pour une réalisation des travaux en trois phases :

- Phase 1 : septembre/octobre/novembre 2023
- Phase 2 : avril/mai/juin 2024
- Phase 3 : septembre/octobre/novembre 2024

La consultation a été lancée selon la procédure adaptée en application des dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique.

Les prestations sont décomposées de la manière suivante :

- Lot n°2 « Terrassements – VRD »
- Lot n°3 « Mobilier urbain – Revêtement de sol (pavés pierre et béton désactivé) »
- Lot n°4 « Etanchéité »
- Lot n°5 « Gros œuvre – Maçonnerie »
- Lot n°6 « Structure métallique »
- Lot n°7 « Serrurerie »
- Lot n°8 « Bardage – Revêtement de façade »
- Lot n°9 « Ascenseurs »
- Lot n°10 « Electricité – Eclairage extérieur – Equipements sanitaires »
- Lot n°11 « Peinture »

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 2 mai 2023 aux Affiches de Grenoble et du Dauphiné. La date de remise des offres était fixée au 9 juin 2023 à 16h00.

Par délibération en date du 19 juin 2023, le conseil a attribué les marchés des lots n°2, 3 et 4 de la manière suivante :

- Le lot n°2 « Terrassements – VRD » à la société TOUTENVERT pour un montant de 212 434.90 € HT ;
- Le lot n°3 « Mobilier urbain – Revêtement de sol » au groupement représenté par la société SPORTS ET PAYSAGES pour un montant de 861 414.90 € HT ;

- Le lot n°4 « Étanchéité » à la société ERIC pour un montant de 1

Le rapport d'analyse des offres pour les lots n°5 à 11 réalisé par le maître d'œuvre, le groupement ARCANE – ALP'ETUDES – COTIB - STEBAT, est présenté en séance.

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 45 %.
3. Critère Valeur environnementale pondéré à 5%.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Décide d'attribuer les marchés de travaux pour l'Aménagement de la Place de la Fare de la façon suivante :
 - Le lot n°5 « Gros-œuvre Maçonnerie » à la société ILHAMI, 6 rue de la métallurgie – 38420 DOMENE pour un montant de 137 781.42 € HT ;
 - Le lot n°6 « Structure métallique » à la société SOCAM, 141 rue Gaspard Monge – 38550 SAINT MAURICE L'EXIL pour un montant de 171 830 € HT ;
 - Le lot n°9 « Ascenseurs » à la société CFA DIVISION DE NSA, 14 rue Leconte de Lisle – 38030 GRENOBLE CEDEX 2 pour un montant de 41 000 € HT ;
 - Le lot n°10 « Electricité – Eclairage extérieur – Equipements sanitaires » à la société R.C.E, 247 chemin des Guichards – 38410 VAULNAVEYS LE HAUT pour un montant total de 81 591.04 € HT décomposé de la manière suivante :
 - Offre de base : 64 908.94 € HT;
 - PSE n°1 « Remplacement un pour un de l'éclairage de sécurité du parking » : 8 705.60 € HT ;
 - PSE n°2 « Eclairage de type RGB du ruban LED » : 7 976.50 € HT.

Soit un montant total pour l'ensemble des lots attribués à ce jour arrêté à la somme de 1 952 521.36 euros HT.

- Décide d'engager des négociations avec les entreprises ayant remis une offre pour les lots n°7, 8 et 11 et dit que les marchés seront attribués lors de la tenue d'un prochain Conseil municipal.
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 2315 du budget communal 2023 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature des marchés à venir.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le 11/07/2023

Le Maire,


Yves GENEVOIS

